

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00394

Numéro SIREN : 480 624 543

Nom ou dénomination : 2M MOBILIER & MOUVEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 11951

11951

n° de  
dépôt



n° de  
gestion

25 JUL. 2023

**2M MOBILIER & MOUVEMENT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 50 000 euros**  
**Siège social : 23 bis avenue de l'Europe**  
**78400 CHATOU**  
**480 624 543 RCS VERSAILLES**

23072363 G. Lesteven  
n° de  
facture

n° de  
chrono

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 27 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le 27 septembre,  
A 14 heures

La société P2A, Société par actions simplifiée au capital de 291 000 euros, ayant son siège social 28 RUE DARCIS, 78400 CHATOU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 892 414 764 RCS VERSAILLES,  
Représentée par son Président, Monsieur Alain LESTEVEN,

Associée unique de la société 2M MOBILIER & MOUVEMENT,

En présence de Monsieur Alain LESTEVEN, Président non associé de la Société,

Étant précisé que Madame Sophie BASTIDE-LE DÛ, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

### **I - A préalablement exposé ce qui suit :**

Monsieur Alain LESTEVEN, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les délais légaux.

Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2022 et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associée unique.

### **II - A pris les décisions suivantes :**

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2022 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

AL

## PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 27 532,00 euros ainsi que l'impôt correspondant de 7 295,98 euros.

## DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 288 317,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	288 317,50 euros
Auquel s'ajoute :	
Les « autres réserves »	993 737,22 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	1 282 054,72 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 4 500,00 euros par action	450 000,00 euros
Le solde	832 054,72 euros

au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 832 054,72 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 450 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

## TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention de la convention intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associée unique Présidente, savoir :

· Notre Société a consenti à la société P2A, associée unique de notre Société, une avance de trésorerie rémunérée au taux de 1,15 % dont le solde s'élève à 258 475,75 euros au 31 mars 2022. Les intérêts versés se sont élevés à 2 775,80 euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.

· Notre Société loue à la société SCI EURO'INVEST dans laquelle Monsieur Alain LESTEVEN, président de notre société est gérant et associé des locaux sis 23 bis avenue de l'Europe, 78400 CHATOU au titre d'un bail commercial pour une durée de neuf ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017. Notre Société a versé à la société SCI EURO'INVEST la somme de 46 281 euros pour le paiement des loyers.

ML

#### QUATRIEME DÉCISION

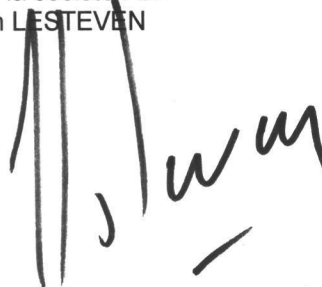
Les mandats de Madame Sophie BASTIDE-LE DÛ, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Marine FONTAINE-DOUSSAINT, Commissaire aux Comptes suppléante, arrivant à expiration, l'associée unique décide de renouveler lesdits mandats pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2028.

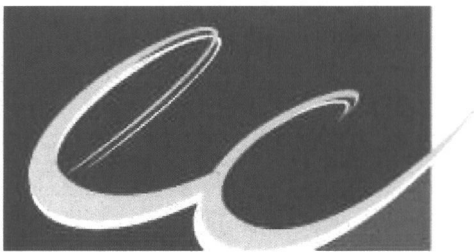
#### CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société P2A  
Alain LESTEVEN





SAS 2m MOBILIER & MOUVEMENT  
23 B AVENUE DE L EUROPE  
78400 CHATOU

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

*certifié conforme*

**2m Mobilier & Mouvement**

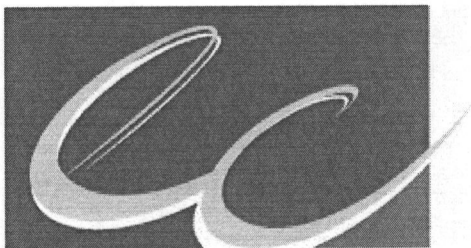
23 bis avenue de l'Europe  
78400 CHATOU

Tél. 01 39 52 12 39 - Fax. 01 39 71 38 00

SAS au capital de 50 000 euros

Siret 480 624 543 00025 - APE 4759 A

N° TVA : FR69 480 624 543



SAS 2m MOBILIER & MOUVEMENT

23 B AVENUE DE L EUROPE

78400 CHATOU

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	18 154	17 223	931	1 762
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	273 690	194 040	79 650	126 542
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 360		2 360	2 360	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>294 204</b>	<b>211 263</b>	<b>82 941</b>	<b>130 663</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	87 271		87 271	24 109
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	12 425		12 425	32 630
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				5 076
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	1 396 873	5 137	1 391 736	1 983 225
	Autres créances	344 462		344 462	186 535
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	188		188	188	
<b>DISPONIBILITES</b>	1 232 297		1 232 297	769 022	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	17 388		17 388	4 351
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 090 904</b>	<b>5 137</b>	<b>3 085 767</b>	<b>3 005 137</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>3 385 108</b>	<b>216 400</b>	<b>3 168 708</b>	<b>3 135 800</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/03/2022	31/03/2021
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	50 000	50 000
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	993 737	904 579
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>288 318</b>	<b>89 158</b>
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 337 055</b>	<b>1 048 737</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	797 448	1 074 258
	Emprunts et dettes financières divers (3)		6
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	124 009	83 674
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	514 021	550 635
	Dettes fiscales et sociales	377 442	369 615
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	18 734	8 875	
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total des dettes</b>	<b>1 831 654</b>	<b>2 087 063</b>	
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>3 168 708</b>	<b>3 135 800</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	288 317,50	89 158,15	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 213 710	1 803 808	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 294	2 226	
(3) Dont emprunts participatifs			

## Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/03/2022	31/03/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	3 485 471		3 485 471	2 126 495
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 223 224		3 223 224	3 555 361
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>6 708 694</b>		<b>6 708 694</b>	<b>5 681 857</b>
	Production stockée			63 162	12 372
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			10 000	(2 127)
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			31 712	38 554
	Autres produits			3 282	476
		<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>6 816 850</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			2 285 133	1 452 919
	Variation de stock			20 205	10 040
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 749 011	2 926 968
	Impôts, taxes et versements assimilés			31 862	31 937
	Salaires et traitements			923 935	809 880
	Charges sociales du personnel			370 563	319 505
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			40 268	52 423
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			460	2 253	
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>6 421 436</b>	<b>5 605 926</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>395 415</b>	<b>125 206</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/03/2022	31/03/2021
<b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>395 415</b>	<b>125 206</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 775 3 157	4 299
<b>Total des produits financiers</b>		<b>5 932</b>	<b>4 299</b>
<b>* CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 746	730
<b>Total des charges financières</b>		<b>4 746</b>	<b>730</b>
<b>RES ULTAT FINANCIER</b>		<b>1 186</b>	<b>3 569</b>
<b>RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>396 600</b>	<b>128 775</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	14 000	
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>14 000</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 149 10 202 346	1 010
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>12 698</b>	<b>1 010</b>
<b>RES ULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>1 302</b>	<b>(1 010)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		109 585	38 607
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>6 836 782</b>	<b>5 735 431</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>6 548 465</b>	<b>5 646 273</b>
<b>RES ULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>288 318</b>	<b>89 158</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		2 775	
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 168 708 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 836 782 euros** et un total **charges** de **6 548 465 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **288 318 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/03/2022**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	18 154	17 223	931	1 762
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	273 690	194 040	79 650	126 542	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 360		2 360	2 360	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>294 204</b>	<b>211 263</b>	<b>82 941</b>	<b>130 663</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	87 271		87 271	24 109
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	12 425		12 425	32 630
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				5 076
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	1 396 873	5 137	1 391 736	1 983 225
	Autres créances	344 462		344 462	186 535
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	188		188	188	
<b>DISPONIBILITES</b>	1 232 297		1 232 297	769 022	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	17 388		17 388	4 351
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 090 904</b>	<b>5 137</b>	<b>3 085 767</b>	<b>3 005 137</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>3 385 108</b>	<b>216 400</b>	<b>3 168 708</b>	<b>3 135 800</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/03/2022	31/03/2021
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	993 737	904 579
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>288 318</b>	<b>89 158</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 337 055</b>	<b>1 048 737</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	797 448	1 074 258
	Emprunts et dettes financières divers (3)		6
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	124 009	83 674
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	514 021	550 635
	Dettes fiscales et sociales	377 442	369 615
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	18 734	8 875	
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total des dettes</b>		<b>1 831 654</b>	<b>2 087 063</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 168 708</b>	<b>3 135 800</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		288 317,50	89 158,15
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 213 710	1 803 808
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 294	2 226
(3) Dont emprunts participatifs			

## Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	3 485 471		3 485 471	2 126 495
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 223 224		3 223 224	3 555 361
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>6 708 694</b>		<b>6 708 694</b>	<b>5 681 857</b>
	Production stockée			63 162	12 372
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			10 000	(2 127)
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			31 712	38 554
	Autres produits			3 282	476
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>6 816 850</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			2 285 133	1 452 919
	Variation de stock			20 205	10 040
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 749 011	2 926 968
	Impôts, taxes et versements assimilés			31 862	31 937
	Salaires et traitements			923 935	809 880
	Charges sociales du personnel			370 563	319 505
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			40 268	52 423
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			460	2 253	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>6 421 436</b>	<b>5 605 926</b>
<b>RES ULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>395 415</b>	<b>125 206</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

RES ULTAT D'EXPLOITATION		395 415	125 206
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	2 775	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 157	4 299
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>5 932</b>	<b>4 299</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	4 746	730
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>4 746</b>	<b>730</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 186</b>	<b>3 569</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>396 600</b>	<b>128 775</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	14 000	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>14 000</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 149	1 010
	Sur opérations en capital	10 202	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	346	
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>12 698</b>	<b>1 010</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>1 302</b>	<b>(1 010)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		109 585	38 607
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>6 836 782</b>	<b>5 735 431</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>6 548 465</b>	<b>5 646 273</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>288 318</b>	<b>89 158</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

2 775

## Etats financiers au 31/03/2022

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 168 708 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 836 782 euros** et un total **charges** de **6 548 465 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **288 318 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2021** et finit le **31/03/2022**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques *1 à 3 ans*

Agencements, aménagements, installations *de 05 à 10 ans*

Matériel de transport *de 03 à 05 ans*

Matériel de bureau et informatique *de 03 à 04 ans*

Mobilier *5 ans*

La valeur brute des immobilisations financières et valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute, conformément aux principes comptables.

## **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## **Evènements exceptionnels**

Néant

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	18 154					18 154
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>18 154</b>					<b>18 154</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	98 707					98 707
Matériel de transport	124 034				35 605	88 429
Matériel de bureau, mobilier	83 460		3 094			86 554
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>306 201</b>		<b>3 094</b>		<b>35 605</b>	<b>273 690</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 360					2 360
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 360</b>					<b>2 360</b>
<b>TOTAL</b>	<b>326 715</b>		<b>3 094</b>		<b>35 605</b>	<b>294 204</b>

--

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	16 392	831		17 223
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>16 392</b>	<b>831</b>		<b>17 223</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	39 477	10 792		50 269
	Matériel de transport	80 776	13 468	25 403	68 842
	Matériel de bureau, mobilier	59 407	15 523		74 930
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>179 660</b>	<b>39 783</b>	<b>25 403</b>	<b>194 040</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>196 052</b>	<b>40 614</b>	<b>25 403</b>	<b>211 263</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2022
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 137			5 137
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>5 137</b>			<b>5 137</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>5 137</b>			<b>5 137</b>

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
--	--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--	--	--	--	--

## Créances et Dettes

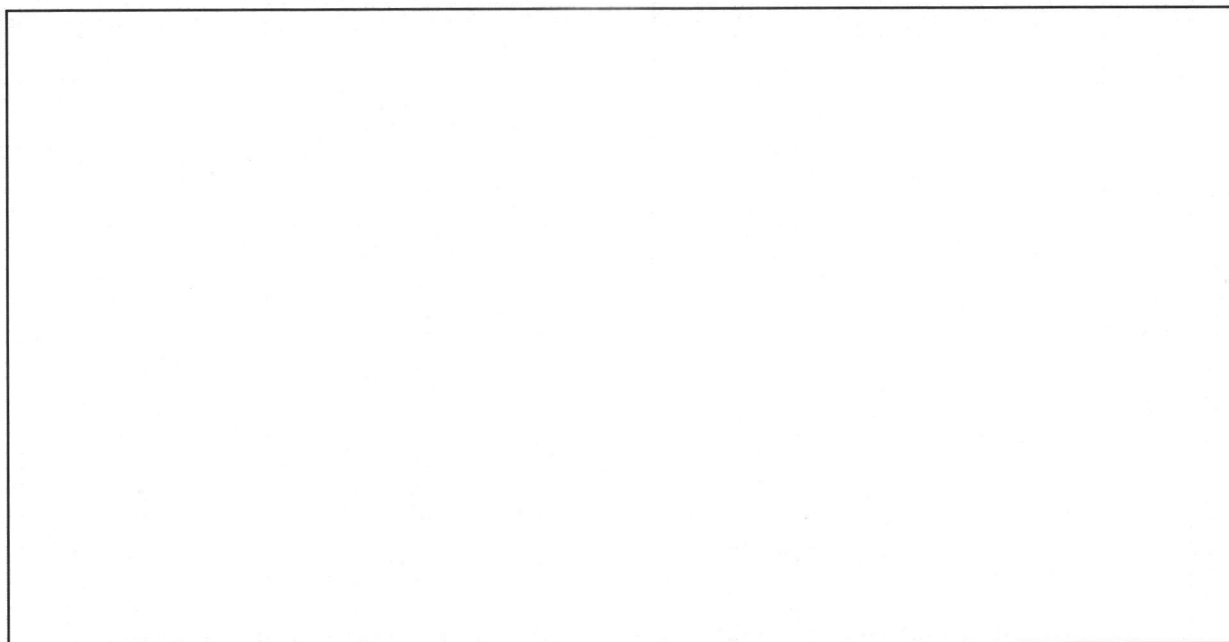
Etat exprimé en euros

		31/03/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 360		2 360
	Clients douteux ou litigieux	6 164	6 164	
	Autres créances clients	1 390 709	1 390 709	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 799	2 799	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 446	3 446	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	52 704	52 704	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	261 251	261 251	
	Débiteurs divers	24 262	24 262	
	Charges constatées d'avances	17 388	17 388	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 761 083</b>	<b>1 758 723</b>	<b>2 360</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 294	1 294		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	796 154	302 218	493 935	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	514 021	514 021		
	Personnel et comptes rattachés	53 164	53 164		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 509	70 509		
	Impôts sur les bénéfices	71 940	71 940		
	Taxes sur la valeur ajoutée	152 728	152 728		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	29 102	29 102		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	18 734	18 734		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 707 645</b>	<b>1 213 710</b>	<b>493 935</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		289 514			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

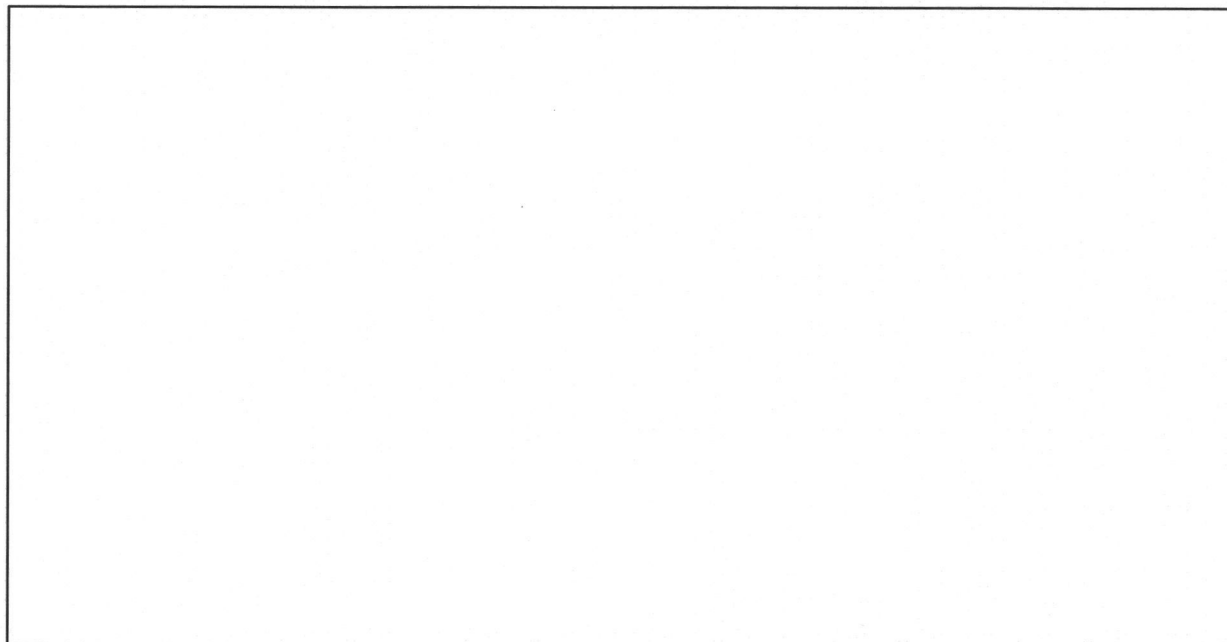
## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2022	31/03/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		73 963	(73 963)	-100,00
Autres créances	7 020	5 534	1 486	26,86
<b>TOTAL</b>	<b>7 020</b>	<b>79 497</b>	<b>(72 477)</b>	<b>-91,17</b>



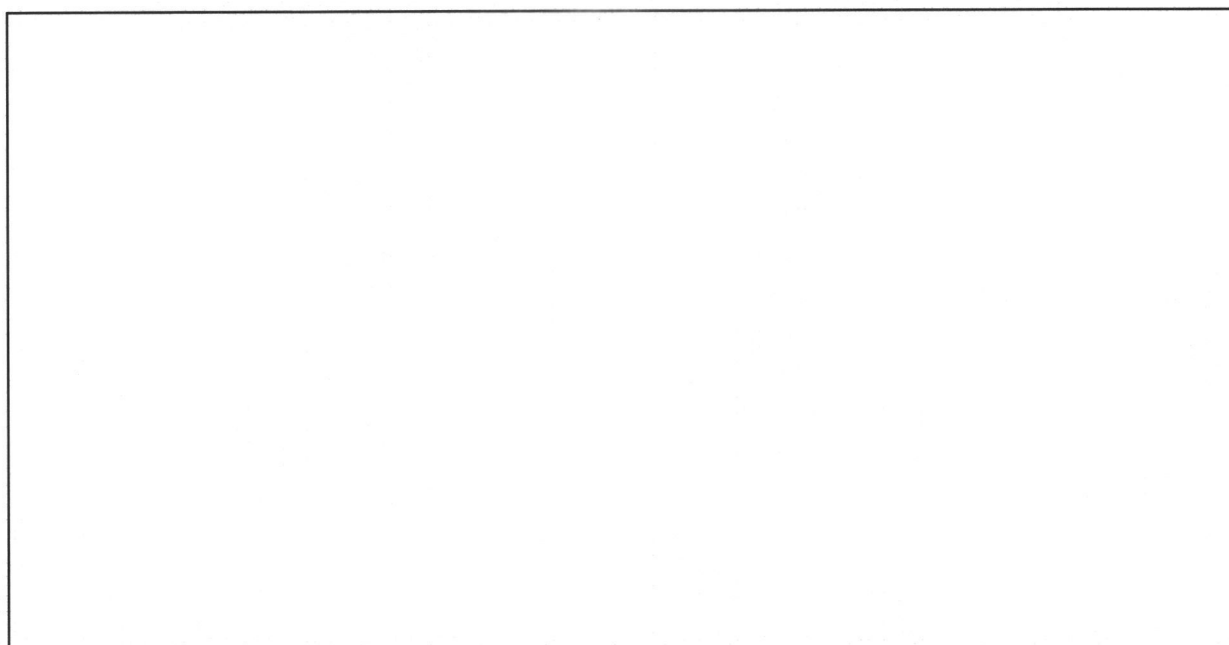
## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2022	31/03/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 294	1 226	68	5,53
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 492	38 383	59 109	154,00
Dettes fiscales et sociales	82 697	66 611	16 086	24,15
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	15 971	5 030	10 940	217,48
<b>TOTAL</b>	<b>197 454</b>	<b>111 251</b>	<b>86 203</b>	<b>77,48</b>



## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2022	31/03/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	17 388	4 351	13 037	299,61
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>17 388</b>	<b>4 351</b>	<b>13 037</b>	<b>299,61</b>



## Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/03/2022	31/03/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
<b>TOTAL</b>				

--

## Capital social

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/03/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		100,00	500,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>100,00</b>	<b>500,0000</b>	<b>50 000,00</b>

--

## Effectif moyen

		31/03/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires			
	Employés		9	
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>		<b>16</b>	

--

**Sophie BASTIDE-LE DU**  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes  
4, allée Gustav Mahler  
78670 VILLENES SUR SEINE  
☎ : 01 39 75 44 91  
@ : sophie.bastide.ledu@wanadoo.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SOCIETE 2M MOBILIER & MOUVEMENT**

SAS AU CAPITAL DE 50 000 €

23 B, avenue de l'Europe  
78400 CHATOU

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

**Sophie BASTIDE-LE DU**

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

4, allée Gustav Mahler

78670 VILLENES SUR SEINE

☎ : 01 39 75 44 91

@ : sophie.bastide.ledu@wanadoo.fr

A l'associée unique,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 2M MOBILIER & MOUVEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur les règles et principes comptables suivis par votre société, pour l'établissement des comptes annuels, et je me suis assurée de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels arrêtés dans les conditions rappelées précédemment des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villennes sur Seine,  
Le 10 septembre 2022.

Sophie BASTIDE-LE DU  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes  
4, allée Gustav Mahler  
78570 Villennes Sur Seine  
Sophie BASTIDE-LE DU.  
[sophie.bastide.ledu@wanadoo.fr](mailto:sophie.bastide.ledu@wanadoo.fr)